

AVORTEMENT AUX USA : NOUS NE VOULONS PAS PERDRE DE DROITS, NOUS VOULONS EN GAGNER !

La Cour suprême des États Unis devrait publier très rapidement maintenant sa décision annulant l'arrêt Roe vs Wade (1973) qui garantit le droit à l'avortement dans tout le pays. Si cette décision était prise, il reviendrait alors à chacun des cinquante états de juger si l'avortement est légal sur son territoire, ou pas. Le risque est grand alors que de nombreux états interdisent le droit à l'avortement et certains le font déjà.

A l'heure où les femmes d'Irlande, de Colombie, d'Argentine, conquièrent le droit fondamental à l'avortement, il est totalement inconcevable que ce droit régresse dans quelque partie du monde que ce soit comme par exemple pour les Ukrainiennes réfugiées en Pologne qui se voient interdire d'avorter alors que ce droit existe dans leur pays.

MOBILISATION POUR LE DROIT A L'AVORTEMENT PARTOUT DANS LE MONDE RASSEMBLEMENT VENDREDI 24 JUIN, 18 H PLACE RÉPUBLIQUE, PARIS

Dès que nous connaissons la décision de la Cour Suprême, nous descendrons de nouveau dans la rue !!!!

Collectif Avortement en Europe, les femmes décident



Premières signatures : Ancic, Ansfo, Cadac, CGT, Cndf, Ensemble! mouvement pour une alternative de gauche écologiste et solidaire, Femmes Égalité, Femmes Solidaires, FIDH, FSU, Las Rojas, LDH, LFI, LFID, Maison des femmes de Paris, Marche Mondiale IDF, Mémoire traumatique et victimologie, NPA, OLF, PCF, Planning Familial, SKB, SNPES-PJJ-FSU, Solidaires, Stop Vog, TJK-F

avortementlesfemmesdecident@gmail.com

<https://www.facebook.com/avortementeuropa>